

## Habitat. Des aides en cash pour rénover

Dinan Communauté fait de l'habitat sa « priorité », et a mis en place un paquet de mesures pour aider financièrement les habitants voulant rénover leur logement. Des centaines de milliers d'euros sont disponibles, et les aides peuvent atteindre 50 % du coût des travaux.



Autour des élus Marie-Odile Fauche (vice-présidente à l'habitat), Gérard Berhault (président de Dinan Communauté) et André Calistri (président de l'Adil et du Caue), les acteurs de l'opération d'amélioration de l'habitat ont présenté leur plan de bataille, jeudi.

Besoin de rénover une maison rurale ancienne et dégradée ou une petite copropriété dinannaise en piteux état ? D'adapter le logement d'une personne qui vieillit et veut une salle de bains ou des escaliers mieux adaptés ? Dinan Communauté lance une vaste opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) pour accompagner et aider financièrement les propriétaires, bailleurs ou occupants. « La politique de l'habitat est un objectif majeur de Dinan Communauté, avec des objectifs ambitieux », assure Gérard Berhault, le président de l'intercommunalité. En 2013 déjà, 68 projets de travaux avaient reçu près de 540.000 € de subventions étatiques via la communauté de communes. En 2014, 71 dossiers ont

reçu 675.000 € d'aides.

### Une équipe à disposition pour monter les demandes

Le maire de Quévert, Marie-Odile Fauche, qui est la vice-présidente chargée de l'habitat, est « motivée » pour continuer sur ce rythme pour les cinq ans qui viennent. Pour cela, une équipe a été mise en place pour conseiller et aider les propriétaires à monter les dossiers de demande de subventions. Deux bureaux d'étude, le CDHAT et Citémétrie, ont été choisis sur appel d'offres et tiennent des permanences un jeudi sur deux à Dinan Communauté. « Les subventions sont versées après les travaux, sur présentation des factures. Mais il faut impérativement faire les démarches avant

de commencer les travaux », soulignent Frédérique Mercier et Paola Rodriguez, les deux « accompagnatrices » des propriétaires.

Les aides sont possibles sur les 26 communes de Dinan Com'dans trois cas de figure : quand les travaux permettent des économies d'énergie substantielles (gain énergétique de 25 % après travaux) ; quand ils permettent d'adapter un logement à un handicap ou à une perte d'autonomie liée au vieillissement ; et enfin, quand ils permettent de restaurer un « habitat indigne ». « La plupart des dossiers sont subventionnés entre 20 et 50 %, et pour certains, dans le cas de revenus très modestes, cela peut aller au-delà. » Exemple : sur 10.000

€ de travaux pour refaire la salle de bains d'une personne âgée en perte d'autonomie, la moitié est subventionnée. Dans le cas d'un propriétaire aux revenus « très modestes » voulant refaire l'isolation d'une partie de sa maison (amélioration énergétique), 13.500 € peuvent être versés sur 20.000 € de travaux.

### Un plan spécial pour Dinan

Et cela ne s'arrête pas là. Un « programme expérimental » a été mis en place pour aider le centre-ville dinannais à regagner la population perdue ces dernières années. Il vise notamment à reconquérir les logements vacants, une plaie du centre-ville, notamment en secteur sauvegardé : on en recense entre 700 et 850 selon les chiffres. Le

plan, nommé Popac, s'attaque aux petites copropriétés, comprenant entre trois et onze logements, dont une soixantaine ont été recensées comme « dégradées » à Dinan. Là encore, c'est l'agence nationale pour l'habitat (Anah) qui finance. Les copropriétaires doivent passer par les mêmes « accompagnatrices » que pour l'Opah pour savoir s'ils peuvent prétendre ou pas aux aides.

### ▼ Contact

Permanences Opah et Popac, dans les locaux de Dinan Communauté, le deuxième jeudi du mois de 14 h à 17 h et le quatrième jeudi du mois de 9 h à 12 h. Dans les locaux de l'ex-CCPE à Évrans, le troisième jeudi du mois de 9 h à 12 h. Tél 02.99.28.46.50.

## De l'aide pour les jeunes primo-accédants

Le dernier volet du plan présenté, jeudi, concerne les jeunes ménages voulant accéder à la propriété. « On s'aperçoit que ces jeunes ménages, en raison de leur petit budget, se tournent vers des biens de moindre valeur mais nécessitant des travaux importants », explique André Calistri,

conseiller général et président de l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil) et du Conseil d'architecture et d'urbanisme des Côtes-d'Armor (Caue). Ces deux structures vont s'allier pour proposer un « accompagnement personnalisé » pour aider cinq jeu-

nes ménages à « faire un achat responsable » et à éviter les difficultés liées aux travaux. On fait confiance aux jeunes ménages concernés pour aller chercher sur internet les coordonnées et les dates de permanence à Dinan de l'Adil et de la Caue.